

Lingua Tuscorum dicitur Festo teste.
**Les mots présentés comme étrusques chez Verrius Flaccus
et ses abrégiateurs (Festus, Paul Diacre)**

Barbora MACHAJDÍKOVÁ, Bratislava

L'érudit augustéen Verrius Flaccus¹ s'était intéressé aux Étrusques, vu qu'il était l'auteur de *Rerum Etruscarum libri*². Dans le texte du *De uerborum significatu*, conservé uniquement³ dans les compilations successives de Festus et de Paul Diacre⁴, Verrius mentionnait plusieurs termes de provenance étrusque. Néanmoins, son apport se révèle finalement assez mince dans le domaine linguistique. On aboutit d'ailleurs à un constat similaire si l'on examine les autres gloses étrusques⁵ conservées dans différentes œuvres latines et grecques. Sur une petite soixantaine de gloses, vingt-quatre, c'est-à-dire en gros 45% du

¹ Marie-Karine LHOMMÉ: *Trois auteurs, trois lexiques, trois visions de Rome. Verrius Flaccus, Pompeius Festus et Paul Diacre*. In: *Identités Romaines*. M. Mahé-Simon (Ed.). Paris: Éditions Rue d'Ulm, p. 129–143.

² On ne dispose que de deux fragments de cette œuvre, mentionnés par les scholies de Vérone à l'*Énéide* (10, 183 et 200). Voir *Historicorum Romanorum Reliquiae*, fr. 1 et fr. 2. Ils portent sur Caeré et sur la formation de l'Étrurie padane.

³ Sur les questions de transmission, voir Marie-Karine LHOMMÉ: *Le De uerborum significatone, de Verrius Flaccus aux Glossaria Latina de Lindsay : éditions de lacunes, lacunes des éditions*. *Živa Antika* 51, 2001, p. 39–62. Sur les principes de rédaction de l'œuvre d'origine, voir Alexandre GRANDAZZI: *Les mots et les choses : la composition du De uerborum significatu de Verrius Flaccus*. *Revue des Études Latines* 69, 1991, p. 101–123.

⁴ L'édition de référence est celle de W. M. LINDSAY: *Sexti Pompei Festi. De uerborum significatu quae supersunt cum Pauli Epitome. Thewrewkianis copiis usus edidit*. Leipzig: Teubner 1913.

⁵ Dominique BRIQUEL: *Qu'est-ce que la glose TLE 848 = Festus, 162 L (nepos) ... Tuscis dicitur peut nous apprendre sur la langue étrusque ?* In: *Autour de Michel Lejeune. Actes des journées d'étude organisées à l'Université Lumière-Lyon II, 2–3 février 2006*. F. Biville – I. Boehm (Eds). Lyon: Maison de l'Orient et de la Méditerranée 2009, p. 237–253.

total, concernent deux sphères spécifiques du lexique : les noms de mois d'une part, et les termes de botanique d'autre part⁶.

Chez Festus et Paul, on rencontre des lexèmes qui relèvent des domaines de la musique (*subulo*), de l'activité quotidienne des marchands (*mantisa*), des vêtements (*laena*), du vocabulaire militaire (*falae* et *falarica* ; *trossuli*). On trouve également une formule de valeur apparemment apotropaïque, visant à la conjuration des incendies (*arse uerse*). Un terme relève de la sphère de la religion (*caerimonia*). Le nom du « ciel » est mentionné à l'ablatif (*falado*). Le terme *nepos*, qui caractérise et fustige une forme de mollesse, est à part. Il convient de souligner que les termes *trossuli* et *caerimonia* ne sont pas, à proprement parler, présentés comme étrusques, mais simplement comme dérivés de toponymes étrusques, ce qui leur confère un statut spécifique dans notre enquête.

L'analyse philologique et sémantique de ces termes est particulièrement délicate. Pour être appréciées à leur juste valeur, ces gloses doivent être soumises à un examen critique rigoureux, et l'on est alors amené à reconnaître que leur contribution à notre connaissance de l'étrusque se révèle très limitée. Dans toutes ces gloses étrusques, même parmi celles qu'on peut faire remonter à l'érudition de la fin de la période républicaine ou de l'époque augustéenne, avec Varron et Verrius Flaccus, on trouve des affirmations souvent problématiques, voire parfois erronées. En effet, ces gloses ne témoignent pas d'un intérêt envers la langue étrusque en tant que telle. C'est presque toujours à propos de mots latins dont on cherche à rendre compte qu'un élément du vocabulaire étrusque est introduit.

Dans le présent article, nous analysons six mots (ou familles de mots) expressément désignés comme étrusques dans le *De uerborum significatu*, dans le but de vérifier leur caractère authentiquement toscan : *subulo*, *arse uerse*, *nepos*, *mantisa*, *laena*, *falae* / *falarica* / *faladum* (ou *-us*). Nous examinerons également deux termes qui, aux yeux des Anciens, dériveraient de toponymes étrusques (*trossuli*, *caerimonia*).

1. SUBULO (Festus 402, 2–5 L) : *Subulo Tusce tibicen dicitur itaque Ennius subulo quondam marinas propter adstabat plagas*. « *Subulo*⁷ en langue

⁶ Dominique BRIQUEL: *Les gloses étrusques*. *Res Antiquae* 3, 2006, p. 301–318.

⁷ Le dossier de ce mot est présenté par Gertraud BREYER: *Etruskisches Sprachgut im Lateinischen unter Ausschluss des spezifisch onomastischen Bereiches*. Louvain: Peeters 1993, p. 300. On consultera aussi Margaret WATMOUGH: *Studies in the Etruscan Loanwords in Latin*. Florence: Olschki 1997, p. 63–68.

étrusque, signifie joueur de flûte. Aussi lit-on dans Ennius⁸ : ‘Jadis un joueur de flûte se tenait près des plages de la mer.’ »

SUBULO (Paulus ex Festo 403, 1 L) : *Subulo Tusce tibicen dicitur.*

Comme trois autres termes culturels empruntés à l'étrusque (*histrion*, *persona*, *scaena*)⁹ qui appartiennent au vocabulaire des arts dramatiques et scéniques¹⁰ au sens large, le lexème *subulo* « flûtiste, aulète¹¹ » est présenté comme toscan. Le mot connaît une attestation littéraire chez Ennius (*Sat.* 65) : *Subulo quondam marinas propter astabat plagas*¹². Il faut souligner que le mot rare *subulo* ne faisait peut-être pas partie du lexique courant du latin contemporain¹³. Dans ce cas, Ennius a pu choisir d'employer ce mot dans le but de créer un effet littéraire¹⁴ attaché aux connotations que ce terme véhiculait. Ennius aurait aussi

⁸ Enn. *Sat.* 65 Vahlen.

⁹ Il s'agit en réalité à l'origine de trois termes grecs d'abord empruntés par l'étrusque, puis transmis de l'étrusque au latin. Si la source exacte de *histrion* est discutée, *scaena* remonterait à *σκηνά* (avec deux /ā/ longs) « construction couverte où l'on jouait les pièces de théâtre, scène », et *persona* proviendrait de *πρόσωπον* « face, figure ; masque de théâtre » par l'intermédiaire de l'étrusque *persu*, même si les détails phonétiques de la transmission restent délicats.

¹⁰ Ce thème a été étudié par Dominique BRIQUEL: *Die Frage der etruskischen Herkunft des römischen Theaters bei den Schriftstellern der Kaiserzeit (Livius, Valerius Maximus, Cluvius Rufus)*. In: *Theater und Gesellschaft im Imperium Romanum*. J. Blänsdorf (Ed.). Tübingen: Francke 1990, p. 93–106.

¹¹ Jean-René JANNOT: *L'aulos étrusque*. *Antiquité Classique* 43, 1974, p. 118–142. Voir aussi Yves LIÉBERT: *Regards sur la trumphè étrusque*. Limoges: Pulim 2006, p. 217 ; Jean-Paul THUILLIER: *Les Étrusques, histoire d'un peuple*. Paris: Armand Colin 2003, p. 168. L'instrument étrusque désigné sous le nom d'*aulos* était, en fait, une sorte de hautbois. Le modèle représenté le plus fréquemment dans l'iconographie étrusque est un hautbois double. De ce rôle considérable de l'*aulos* dans le monde toscan, Rome a conservé notamment l'accompagnement musical des sacrifices. Tite-Live (IX, 30, 5–10) narre d'ailleurs un épisode d'une grève des joueurs de flûte qui démontre que leur présence était indispensable. L'intervention d'aulètes toscans à Rome se rencontre aussi en VII, 2, 4–7, où Tite-Live évoque les *saturae* que les ludions étrusques représentaient *ad tibicinem*.

¹² Il pourrait s'agir d'une allusion à une scène de pêche accompagnée de musique, les poissons étant pêchés au son de la flûte. Que cette phrase puisse être tirée d'une narration est suggéré par l'emploi de *quondam*. Voir aussi la discussion de Howard JACOBSON: *Ennius Sat. 65V: Subulo quondam marinas propter astabat plagas*. *Mnemosyne* 55/1, 2002, p. 88–89.

¹³ Hubert PETERSMANN: *The Language of Early Roman Satire: Its Function and Characteristics*. In: *Aspects of the Language of Latin Poetry*. R. G. Mayer – J. N. Adams (Eds). Oxford: Oxford University Press 1999, p. 289–310. L'auteur se demande si ce mot a été vraiment intégré au lexique latin, vu qu'il s'agit du seul passage conservé en latin où soit attesté *subulo* « joueur de flûte ».

¹⁴ Pour ce mécanisme, voir Gérard GENETTE: *Langage poétique, poétique du Langage*. In: *Figures II*. Paris: Éditions du Seuil 1969, p. 123–153 (spécialement p. 149).

bien pu employer un mot plus courant, comme *tibicen*, mais il semble que le poète ait choisi *subulo* de propos délibéré. Il a peut-être inséré un mot étranger dans le but d'évoquer une scène en Étrurie ou un personnage étrusque. En tout cas, même s'il s'agit d'un terme étranger, ce mot a été adapté aux normes de la morphologie latine¹⁵ (thème en *-ōn-*), et il est à supposer que le public latino-phonie le connaissait et le comprenait.

Varron, auquel ce passage a été repris par Festus, présente explicitement ce lexème comme d'origine étrusque (*LL* 7, 35) : *Subulo dictus, quod ita dicunt tibicines Tusci : quocirca radices eius in Etr<ur>ia, non Latio qu<a>erundae*¹⁶. Ajoutons que le mot est attesté en tant que cognomen chez Tite-Live (43, 17, 1) : *P. Decius Subulo* (triumvir). Rappelons qu'il faut distinguer ce mot *subulo* signifiant « aulète » d'un homographe *subulo*¹⁷ qui désigne un « daguet » (c'est-à-dire une sorte de cerf), lexème dont la base *subul-* pourrait être apparentée à *subula* « alêne » (les premiers bois du cerf étant comparés à des alènes)¹⁸.

La problématique soulevée par *subulo* est double. D'une part, le mot latin est-il effectivement de provenance étrusque ? D'autre part, le mot étrusque qui serait la source du latin *subulo* est-il authentiquement étrusque, ou est-il lui-même emprunté à une langue italique, comme l'ont proposé certains chercheurs ?

Bien que la relation entre le mot *subulo* et une unité du lexique étrusque¹⁹ soit admise depuis longtemps, les étruscologues débattent sur les modalités de ce rapport²⁰. On se reportera à la discussion de W. Schulze²¹ et surtout aux ré-

¹⁵ Pour les questions relatives à l'intégration d'un substantif emprunté par le latin dans un type flexionnel donné, voir l'étude de Frédérique BIVILLE: *L'intégration des mots grecs dans les déclinaisons latines, et le problème des métaplasmes*. *Revue de Philologie* 55, 1981, p. 123–132.

¹⁶ « Se dit *subulo*, parce que les Étrusques appellent ainsi les aulètes. Les racines doivent donc en être cherchées en Étrurie, pas dans le Latium ».

¹⁷ Le mot est à distinguer de *subulo*² (*OLD* 1843) : « a stag at the stage when it has unbranched, straight, pointed horns, pricket ».

¹⁸ Françoise GAIDE: *À propos du sens des dérivés: ambiguïtés, jeux de mots, préciosité*. In: *Conceptions latines du sens et de la signification*. M. Baratin – C. Moussy (Eds.). Paris: Presses universitaires de Paris-Sorbonne 1999, p. 267–276 (en particulier p. 267).

¹⁹ Sur quelques aspects de la place de la musique dans le monde étrusque, voir Jean-René JANNOT: *Musique et rang social dans l'Étrurie archaïque*. In: *Die Welt der Etrusker*. H. Heres – M. Kunze (Eds.). Berlin: Akademie Verlag 1990, p. 43–53.

²⁰ Dieter Hubertus STEINBAUER: *Neues Handbuch des Etruskischen*. St. Katharinen: Scripta Mercaturae Verlag 1999, p. 469.

²¹ Wilhelm SCHULZE: *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*. Berlin: Weidmann 1991, p. 153, note 7.

flexions de H. Rix²². Bien sûr, l'origine étrusque des professionnels que sont les *tibicines* à Rome n'implique pas en soi que le mot *subulo* lui-même soit de provenance étrusque, car Varron aurait pu attribuer une origine étrusque à ce mot simplement parce que l'origine étrusque des flûtistes était une donnée connue de son temps. Mais c'est l'examen des données épigraphiques étrusques qui permet de confirmer l'ascendance toscane du lexème *subulo*. En étrusque, *suplu* / *suplu*²³ est certes attesté comme gentilice, et ce gentilice devait fonctionner plus anciennement comme surnom. Mais l'exemple latin de *Pictor*, un cognomen des *Fabii*, démontre qu'un nom de profession pouvait assez naturellement devenir surnom. Il serait donc légitime de supposer que *suplu* / *suplu* servait également dans la langue étrusque à désigner ceux qui exerçaient la profession d'aulète.

Penchons-nous à présent sur l'analyse phonologique et morphologique. D'un point de vue descriptif, *subulo* appartient au groupe des substantifs masculins en *-(i)ō* (génitif en *-(i)ōnis*)²⁴. Parmi les noms d'agent en *-ō* (gén. *-ōnis*) du groupe des substantifs renvoyant à des professions et à des fonctions, on en trouve deux qui sont présentés par les Romains comme tirant leur origine de l'étrusque, *subulo* et *histrīo*²⁵. En ce qui concerne la quantité de la voyelle de la première syllabe, plusieurs hypothèses ont été formulées. La quantité du premier *-u-* du latin *subulo* est-elle longue ou brève ? Les lexiques optent en général pour une longue. Si *subulo* est un emprunt à l'étrusque, la quantité de la première syllabe appelle alors un commentaire. Apparemment, il n'existait pas

²² Helmut RIX: *Das etruskische Cognomen*. Wiesbaden: Harrassowitz 1963, p. 190.

²³ Les occurrences les plus fréquentes de *suplu* se trouvent à Populonia, Volaterrae, Clusium. Voir STEINBAUER 1999, p. 469.

²⁴ Stefan SCHAFFNER: *Untersuchungen zu ausgewählten Problemen der nominalen Morphologie und der Etymologie der altindogermanischen Sprachen*. Habilitationsschrift Regensburg 2005, p. 103–105, dans la rubrique des thèmes amphicinétiqes en *n*. L'auteur souligne qu'il n'y a pas beaucoup de lexèmes hérités de ce type dans les langues filles qui soient restés intacts. On aurait au moins une occurrence en hittite : *wilan* (c.) « argile fine » : nom. sg. *ú-i-la-aš*, gén. sg. *ú-il-na-a-aš* comme remplacement du **ulnāš*. On trouve aussi des noms d'agent déverbatifs en latin : on peut citer par exemple *mandūcō* « mangeur », *praecō* « héraut ». Pour les faits latins, on consultera Manu LEUMANN: *Lateinische Laut- und Formenlehre*. Munich: C. H. Beck 1977, p. 360–364. Voir le développement de Vincent MARTZLOFF: *Variation linguistique et exégèse paléo-italique. L'idiome sicule de Montagna di Marzo*. In: *La variation linguistique dans les langues de l'Italie préromaine*. Actes du IVe Séminaire sur les langues de l'Italie préromaine, 12 mars 2009. G. van Heems (Ed.). Lyon: Maison de l'Orient et de la Méditerranée 2011, p. 93–129 (en particulier p. 109).

²⁵ Françoise GAIDE: *Les substantifs masculins latins en ... (i)ō, ... (i)ōnis*. Louvain – Paris: Peeters 1988, p. 214.

de différence de quantité dans le système vocalique étrusque. En tout cas, si une telle différence avait cours, elle n'était pas phonologiquement pertinente²⁶. Ou bien, la première voyelle de l'étrusque *suplu*, source de *subulo*, était une brève tonique, mais a pu être perçue comme plus longue par les latinophones au moment de l'emprunt, si du moins l'on admet qu'une brève tonique étrusque était sujette à un allongement infraphonématique. Ou bien, moins probablement, la première voyelle de *suplu* était, par exception, longue, ce qui n'est envisageable que si *suplu* était lui-même emprunté à une langue italique (différente du latin). En étrusque, les voyelles longues devaient être perçues comme des phonèmes étrangers. Dans le cadre de ces deux hypothèses, une quantité longue de la première voyelle du *subulo* latin pourrait être justifiée de façon satisfaisante. Si toutefois *subulo* comportait un premier /u/ bref, il faudrait admettre que l'allongement infraphonématique en question n'a pas eu de conséquence au moment de l'emprunt.

Un autre aspect à discuter est la *qualité* vocalique, c'est-à-dire le *timbre*, de la première syllabe. Selon Rix²⁷ l'étrusque ne comporte qu'une voyelle vélaire, /u/, prononcée d'abord comme [u], et plus tard comme [o], ce qui se manifeste dans certaines transcriptions latines. Les différentes transcriptions peuvent être interprétées de façon que la graphie latine avec le <o> reflète la prononciation réelle, tandis que la graphie latine avec le <u> repose sur une imitation mécanique de l'orthographe étrusque. Mais il est également possible qu'il s'agisse d'un [o] fermé, rendu soit par <u>, soit par <o>. La reproduction du /u/ étrusque n'est donc pas uniforme en latin.

À ce point de l'enquête, il convient d'aborder la question délicate d'un rapport possible entre *subulo* / *suplu* d'un côté et la famille latine de *sibilus* d'un autre côté. Il faut pour cela s'interroger sur l'origine de cette fluctuation entre les timbres [u] et [i]. Précisons qu'il serait arbitraire de comparer le flottement *sūb-* / *sīb-* avec le binôme *scrūpulus* / *scrīpulus*, lui-même d'origine obscure. Est-on en droit de supposer une alternance **soiB-* / **seiB-* (*B* notant soit une occlusive /b/, soit une fricative /β/), comme le propose Steinbauer²⁸ avec prudence ? On supposerait dans ce cas qu'un tel radical **soiB*

²⁶ Voir D. H. STEINBAUER: *Neues Handbuch des Etruskischen*, p. 30 ; Helmut RIX: *La scrittura e la lingua*. In: *Gli Etrusci. Una nuova immagine*. M. Cristofani (Ed.). Florence: Giunti 1984, p. 199 – 227 (spécialement p. 204).

²⁷ RIX, *La scrittura e la lingua*, p. 204.

²⁸ Dieter Hubertus STEINBAUER: *Etymologische Untersuchungen zu den bei Plautus belegten Verben der lateinischen ersten Konjugation. Unter besonderer Berücksichtigung der Denomi-*

italique aurait été emprunté par l'étrusque. Mais il faudrait alors admettre une monophthongaison exceptionnellement précoce de /oi/, avant que le radical sabellique soit emprunté. Bien qu'il existe un exemple possible de monophthongaison de /oi/ en sud-picénien dans *persukant* (TE 6, Penna S. Andrea²⁹ ; 5^e siècle), si du moins, comme il est probable, ce mot contient bien la même racine **seik*³⁰ au degré /o/ que l'ombrien *sukatu*³¹ (TIg. IV, 16), il serait, à notre avis, beaucoup trop audacieux de supposer une monophthongaison encore plus ancienne dans le mot sabellique présumé qui serait à la source de la famille étrusque discutée ici. Il est donc finalement préférable de rejeter la reconstruction illusoire **soiB-* / **seiB-* et de considérer que *subulo* et *sibilus* comportent des radicaux tout à fait distincts³². Il convient donc d'admettre que *sūb-* et *sīb-* sont deux bases parallèles mais indépendantes, à valeur impressive, le terme « impressif » s'appliquant à « tout mot qui a pour propriété spécifique, par sa structure même, de créer une impression, c'est-à-dire d'évoquer des sons, des mouvements, des formes ou des dimensions³³ ». On pourrait supposer que les mots en *sūb-* et *sīb-* peuvent se rapporter à des types de sons distincts (le *sīb-* latin et sa variante *sīf-*³⁴ servant à dénoter un sifflement).

native. Inaugural-Dissertation zur Erlangung des Doktorgrades der Universität Regensburg. Altendorf b. Bamberg: Gräbner 1989, p. 180 et p. 260.

²⁹ Daniela URBANOVÁ – Václav BLAŽEK: *Národy Starověké Itálie, jejich jazyky a písmo*. Brno: Host 2008, p. 139.

³⁰ Selon plusieurs auteurs, *persukant* s'interpréterait comme un dénominatif préverbe d'une base **soikā-* : Anna MARINETTI: *Le iscrizioni sudpicene, I, Testi*. Florence: Olschki 1985, p. 140 ; Gerhard MEISER: *Pälignisch, Latein, Südpikenisch*. Glotta 65, 1987, p. 104 – 125 (spécialement p. 115) ; Ignacio-Javier ADIEGO LAJARA: *Protosabelio, osco-umbro, sudpiceno*. Barcelone: Universitas-20, PPU, 1992, p. 37 ; Vincent MARTZLOFF: *Les marques casuelles dans les documents paléo-sabelliens et la morphologie du génitif pluriel sud-picénien*. In: *Grammatical Case in the Languages of the Middle East and Europe*. M. Fruyt – M. Mazoyer – D. Pardee (Eds.). Chicago: The Oriental Institute of the University of Chicago 2011, p. 189–215 (spécialement p. 192). Comme l'explique ce dernier chercheur, le choix de la graphie <*u*> (et non <*o*>, ni <*ū*>) est compatible avec la reconstruction d'une diphtongue originelle */oi/.

³¹ Gerhard MEISER: *Lautgeschichte der umbrischen Sprache*. Innsbruck: Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft 1986, p. 87.

³² Helmut RIX: *Il latino e l'etrusco*. In: *Atti del convegno internazionale "Nomen latinum"*: Latini e Romani prima di Annibale. Eutopia 4, 1995, p. 73–88 (en particulier p. 77).

³³ Jacques ANDRÉ: *Les mots à redoublement en latin*. Paris: Klincksieck 1978, p. 14. Comme le précise l'auteur (p. 14), les impressifs ne sont pas nécessairement des formes à redoublement.

³⁴ Le /f/ s'interprète soit comme l'indice d'un emprunt, soit, plus probablement, comme une marque à valeur impressive.

La deuxième consonne du mot est un /b/, qui correspondrait au /p/ étrusque. Mais, lorsque le latin a emprunté des mots de l'étrusque, les occlusives sourdes intérieures sont souvent représentées au moyen des occlusives sonores du latin. Rix³⁵ admet que les phonèmes étrusques /t/, /k/ et /p/ en position initiale du mot se réalisaient comme des fortes sourdes, et en position intervocalique comme des douces (*lenes*) sonores.

En ce qui concerne le vocalisme de la syllabe intérieure, on peut se demander si le second -u- du latin *subulo* correspond à une voyelle stable ancienne (maintenue telle quelle, sans avoir subi de syncope), ou au contraire à une voyelle additive, due à une anaptyxe latine³⁶ secondaire. La forme étrusque *supelna* du 6^e / 5^e siècle (époque antérieure à la phase des syncopes³⁷ de l'étrusque) comporte une voyelle *e*. Existe-t-il un lien entre cet [e] et la seconde voyelle de *subulo* ? Faut-il postuler une forme latine préhistorique **subel-* (que *supelna* pourrait inviter à poser) ? Dans le cas d'un emprunt en latin, la voyelle aurait été empruntée sous la forme d'un [e] et aurait été ultérieurement arrondie en [o] devant le [l] vélaire, avant d'être encore par la suite transformée en [u]. Un terme étrusque **supelu* pourrait donc apparaître en latin comme *subulo* avec un *u* dans la syllabe médiane. Mais si le mot avait été emprunté à une date récente, il aurait déjà subi, en étrusque même, dans la première moitié du 5^e siècle, la syncope du *e* de la syllabe médiane, comme le prouve la forme *suplu* disyllabique conservée dans les *cognomina*. Dans l'hypothèse d'un emprunt relativement récent de *suplu*, source d'un nom latin **sublo*, il faudrait donc

³⁵ RIX, *La scrittura e la lingua*, p. 207 ; Josef Ambros PFIFFIG: *Die etruskische Sprache. Versuch einer Gesamtdarstellung*. Graz: Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 1969, p. 37.

³⁶ Il existe également des anaptyxes propres à l'étrusque, comme dans *herecele*. L'anaptyxe étrusque peut être notée par différentes voyelles, comme le souligne, à propos d'une forme *hercales*, Rex WALLACE: *An Etruscan inscription on a statuette of Herakles*. *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 98, 1993, p. 195–198.

³⁷ On date traditionnellement la syncope en étrusque des premières décennies du 5^e siècle (490–460). Voir Gerhard MEISER: *Das Gerundivum im Spiegel der italischen Onomastik*. In: *Sprachen und Schriften des antiken Mittelmeerraums, Festschrift für Jürgen Untermann zum 65. Geburtstag*. F. Heidermanns – H. Rix – E. Seebold (Eds.). Innsbruck: Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft 1993, p. 255–268 (spécialement p. 258). En revanche, on détecte déjà des exemples clairs de syncopes en paléo-sabellique, dans les documents sud-picéniens, notamment dans *amcenās* ou *amgenās* (issu de **amb^(h)-ag-e-dn-o-*), comparable au gallo-romain *ambactus*. Voir Vincent MARTZLOFF: *Spuren des Gerundivsuffixes im Südpikenischen: qdufeniūi (Penna S. Andrea), amcenās (Belmonte)*. In: *Atti del Convegno Internazionale Le lingue dell'Italia antica, Iscrizioni, testi, grammatica – Die Sprachen Altitaliens, Inschriften, Texte, Grammatik. In memoriam Helmut Rix (1926–2004)*, 7–8 marzo 2011. G. Rocca (Ed.). Alessandria: Edizioni dell'Orso (= Alessandria 5, 2011), p. 209–231.

admettre qu'une anaptyxe³⁸ a eu lieu, de telle sorte qu'elle a produit **subelo*³⁹ ou **subolo*. Par une altération⁴⁰ ultérieure de la voyelle de la syllabe intérieure, cette forme se serait transformée en *subulo*, comme dans le cas de *pocolom* / *poculum*⁴¹. Cette voyelle épenthétique se trouve aussi, par exemple, dans le latin *periculum* « essai, expérience, épreuve, péril » (à côté de *periclum*) et dans d'autres mots pourvus de ce suffixe⁴². L'anaptyxe est exemplifiée également dans les emprunts au grec, comme dans le nom de dieu Ἄσκληπιός, en latin *Aesculapius*. Il est utile de mentionner ici le nom d'Hercule, qui est un exemple patent de médiation étrusque⁴³ et qui perd une voyelle selon les règles proprement étrusques de syncope en syllabe intérieure fermée : étr. *hercle* / *herkle* et lat. *mehercle*. La forme *herculei* (*CIL* I² 607 ; 217 avant notre ère), dans la dédicace du dictateur Marcus Minucius⁴⁴, doit son *o* à une anaptyxe.

Des voyelles épenthétiques, dans trois exemples d'emprunts étrusques en latin (*Hercules*, *satelles*, *subulo*)⁴⁵, ont été insérées à l'intérieur des groupes consonantiques *-kl-*, *-tl-*, *-bl-*⁴⁶ (donc dorsale + /l/, coronale + /l/, labiale + /l/). En latin, dans les mots non empruntés, l'épenthèse apparaît le plus souvent dans les suffixes **-tlo-* > **-klo-* > **-kol(o)-* > *-kul(u)-* et **-d^hlo-* / **-d^hli-* > **-blo-* / **-bli-* > *-bul(u)-* / *-bil(i)-*. Le timbre de la voyelle épenthétique est souvent expliqué comme dû au caractère du *l* qui suit. Si après le *l* du suffixe se

³⁸ Ferdinand SOMMER – Raimund PFISTER: *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre, Band 1, Einleitung und Lautlehre*. Heidelberg: Carl Winter 1977, p. 113.

³⁹ Un **e* suivi d'un **l* vélaire a été changé en **o* en latin. En syllabe initiale, le changement en *u* continuait seulement dans le cas où après le *l* se trouvait encore une autre consonne.

⁴⁰ Il s'agit du phénomène généralement désigné par les termes de *Schwächung* ou de *weakening*.

⁴¹ Sur cet exemple, voir Jean HADAS-LABEL: *L'ænochoé putlumza : un pocolom étrusque ?* In: *Autour de Michel Lejeune. Actes des journées d'étude organisées à l'Université Lumière-Lyon II, 2–3 février 2006*. F. Biville – I. Boehm (Eds.). Lyon: Maison de l'Orient et de la Méditerranée 2009, p. 273–285.

⁴² LEUMANN, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, p. 102.

⁴³ On se reportera à la discussion très détaillée de Helmut RIX: *I nomi delle figure dei miti greci nelle lingue dell'Italia arcaica. The First Traces of Achilles and Hercules in Latin*. In: *Indo-European Perspectives, Studies in Honour of Anna Morpurgo Davies*. J. H. W. Penney (Ed.). Oxford: Oxford University Press 2004, p. 436–446.

⁴⁴ Rudolf WACHTER: *Altlateinische Inschriften. Sprachliche und epigraphische Untersuchungen zu den Dokumenten bis etwa 150 v. Chr.* Bern – Francfort-sur-le-Main – New York – Paris: Lang 1987, p. 277, 286.

⁴⁵ Les mots étrusques de départ sont *suplu*, *herc(V)le* et *zatlaθ*.

⁴⁶ L'épenthèse s'observe de façon facultative au sein des groupes occlusive + sonante dans certains emprunts au grec : *drachuma*, *techina*. Sur le suffixe *-bilis*, voir maintenant l'approche nuancée de Jean-Paul BRACHET: *Sur la formation du suffixe -bilis: étude morphologique et sémantique*. *Latomus* 71, 2012, p. 649–667.

trouve une voyelle postérieure⁴⁷, le *l* se réalise⁴⁸ comme une approximante alvéolaire latérale vélarisée et la voyelle insérée sera postérieure également. Si le *l* est suivi d'une voyelle palatale, la voyelle épenthétique est antérieure et palatale aussi⁴⁹. La voyelle épenthétique dans les emprunts peut *a priori* avoir une qualité par défaut ou la tirer des consonnes ou des voyelles proches⁵⁰, en subissant alors une coloration⁵¹ suivant les traits du *l* consécutif. Cela reste vrai, que l'on parte d'une authentique voyelle **e* ou d'une voyelle centrale, qui seraient toutes les deux devenues soit *i* soit *u*, d'après l'environnement⁵². Dans les langues sabelliques, la situation est en partie différente : en ombrien⁵³ le **e*

⁴⁷ Elizabeth C. ZSIGA: *Local assimilation*. In: The Blackwell companion to phonology. M. van Oostendorp – C. J. Ewen – E. Hume – K. Rice (Eds.). Malden, MA – Oxford: Wiley-Blackwell 2011, p. 1919–1944. Les traits tels que [arrondi], [postérieur], [racine de la langue avancée] sont souvent assimilés d'une voyelle à l'autre dans un mot. Mais l'assimilation ne concerne pas en principe des segments immédiatement contigus, vu que les voyelles concernées sont généralement séparées par des consonnes (cf. *bonus* < **dwenos*).

⁴⁸ ZSIGA, l. c., p. 1935. La coarticulation décrit l'influence que les segments (deux sons assimilés, *-el-* > *-ol-* ici) exercent l'un sur l'autre tout simplement par leur position avoisinante. Étant donné que les articulateurs ne peuvent pas changer de position immédiatement, on observe un effet anticipatoire ou perseveratif sur les segments contigus, comme les articulateurs bougent d'une cible vers la suivante. Si le *uelum* doit être complètement ouvert au moment où la consonne finit d'être prononcée, l'ouverture doit en fait commencer durant la réalisation de la voyelle précédente.

⁴⁹ ZSIGA, l. c., p. 1929. Les voyelles et les consonnes peuvent aussi s'assimiler les unes aux autres. Les consonnes assimilent souvent les propriétés de l'articulation vocalique voisine. Le *l* a donc subi une assimilation anticipatoire due à une voyelle de timbre [o] suivante.

⁵⁰ Nancy HALL: *Vowel Epenthesis*. In: The Blackwell companion to phonology. M. van Oostendorp – C. J. Ewen – E. Hume – K. Rice (Eds.). Malden, MA – Oxford: Wiley-Blackwell 2011, p. 1576–1596. En principe, la voyelle est postérieure, quand c'est une labiale qui représente la consonne déterminante, et antérieure quand cette consonne est une coronale. Dans les groupes /CC/ à l'intérieur ou à la fin du mot, la voyelle copie sa « place » de la voyelle précédente.

⁵¹ L'influence du *l* est visible aussi notamment dans le suffixe diminutif **-kelo-* > **-kolo-* > *-culu-* (avec assimilation et coloration, puis passage de *o* à *u*).

⁵² Michiel DRIESSEN: *On the etymology of Lat. fulvus*. In: Sprachkontakt und Sprachwandel. Akten der XI. Fachtagung der Indogermanischen Gesellschaft. G. Meiser – O. Hackstein (Eds.). Wiesbaden: Reichert 2005, p. 39–64.

⁵³ Citons en revanche pour l'osque le nom du « jour » *iūklei* (Capoue), qui repose sur **dyo-kelo-*, une réfection d'un prototype **dyē-kelo-* indirectement reflété à Bantia dans *zicolom*, dont l'initiale a été secondairement abrégée, ce qui a permis l'anaptyxe. Voir la discussion détaillée de Helmut RIX: *Ein neuer oskisch-griechischer Göttername in Pompei*. In: Per Aspera ad Asteriscos. Studia Indogermanica in honorem Jens Elmegård Rasmussen sexagenarii Idibus Martiis anno MMIV. A. Hyllested – A. R. Jørgensen – J. H. Larsson – T. Olander (Eds.). Innsbruck: Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft 2004, p. 491–505.

des suffixes diminutifs a palatalisé le **k* précédent⁵⁴ (ombr. *struhçla* « gâteau de sacrifice »), tandis que les groupes *-kl-* (non diminutifs) sont restés intacts (groupe *kl* issu de **tl*⁵⁵ dans *kunnahkle*). Le phénomène en question est bien illustré en latin, notamment dans le cas du nom d’Hercule, où la voyelle épenthétique **ɸ* devient *o* (peut-être avec un stade intermédiaire **e*), puis *u*. Dans *satelles*, c’est en revanche un *e* que l’on trouve. L’évolution vers *u* pouvait en effet être bloquée devant *l* géminé et devant *l* palatalisé par *i*. Dans la forme *subulo*, la voyelle d’épenthèse est le *u*. Son antécédent immédiat devait être un *o* secondaire, réalisation contextuelle d’une anaptyxe. De toute façon, quel que soit le détail du développement phonétique, le résultat de l’évolution serait finalement le même.

Le *-u* en position finale dans la forme étrusque *suplu* pourrait être interprété comme un suffixe étrusque caractérisant les noms d’agent, comme dans *ziχ/cu*⁵⁶ « scribe ». Dans le matériel onomastique en *-u*, on trouve un nombre considérable de noms provenant des langues italiques, et les noms d’agent y jouent un rôle important également : ainsi, *fulu* à côté du latin *fullo* « foulon » ; *trepu* « artisan, charpentier » à côté du cognomen en **trebōn-* de l’italique de l’est (sabellique)⁵⁷. Il convient donc de revenir brièvement sur l’hypothèse d’après laquelle *suplu* serait une adaptation d’un lexème italique. Selon une première théorie, cette adaptation pourrait présupposer que l’étrusque ait emprunté à l’italique un appellatif **sūbel(o)-* ou **sōbel(o)-* désignant un type de production sonore, et qu’un nom d’agent en *-u* ait été dérivé à l’intérieur de l’étrusque (« celui qui réalise une telle production sonore »). Ou bien faut-il admettre que

⁵⁴ MEISER, *Lautgeschichte der umbrischen Sprache*, p. 200.

⁵⁵ Wolfgang U. DRESSLER: *Was erwarten Phonologie-Theorien von der Indogermanistik – was kann die Indogermanistik bieten?* In: *Lautgeschichte und Etymologie, Akten der VI. Fachtagung der Indogermanischen Gesellschaft*, Wien, 24.–29. September 1978. M. Mayrhofer – M. Peters – O. E. Pfeiffer. Wiesbaden: Reichert 1980, p. 102–119 (spécialement p. 110).

⁵⁶ Voir STEINBAUER, *Neues Handbuch des Etruskischen*, p. 131.

⁵⁷ Dieter Hubertus STEINBAUER: *Etruskisch-ostitalische Lehnbeziehungen*. In: *Oskisch-Umbrisch. Texte und Grammatik, Arbeitstagung der Indogermanischen Gesellschaft und der Società Italiana di Glottologia vom 25. bis 28. September 1991 in Freiburg*. H. Rix (Ed.). Wiesbaden: Reichert 1993, p. 287–306 (spécialement p. 295). *trepu* serait-il l’adaptation d’un **trebu* < **trebō* ? Néanmoins, le nominatif singulier avait été secondairement sigmatisé en sabellique, comme le montre l’osque *tribuf* < **trēb-ōn-s*. Sur ce mot, voir Ignacio-Javier ADIEGO LAJARA: *Oско tribuf plifriks*. *Glotta* 77, 2002, p. 1–6. L’évolution de *-ns* en *-f* est régulière à la fin du mot, comme l’a démontré Helmut RIX: *Die Endung des Akkusativ Plural commune im Oskischen*. In: *O-o-pe-ro-si, Festschrift für Ernst Risch zum 75. Geburtstag*. A. Etter (Ed.). Berlin – New York: de Gruyter 1986, p. 583–597.

le nom d'agent existait déjà en italique? Selon une seconde théorie, **sūb(e)lō(n)* ou **sōb(e)lō(n)* « flûtiste », nom d'agent italique en nasale aurait donné en étrusque **sup(e)lu*, d'où *suplu*. Néanmoins, nous n'avons aucun élément positif invitant à penser que l'étrusque *suplu* soit lui-même emprunté à l'italique (même si cette possibilité n'est pas à écarter catégoriquement).

En conclusion, l'information transmise par les auteurs latins (Varron, Verrius Flaccus), d'après laquelle *subulo* aurait été emprunté de l'étrusque en latin, pourrait être fondée, même si la circonspection est de rigueur.

2. ARSEUERSE (Paulus ex Festo 17, 16–18 L) : *arseuerse auerte ignem significat. Tuscorum enim lingua arse auerte, uerse ignem constat appellari. Vnde Afranius ait : Inscibat aliquis in ostio arseuerse*⁵⁸. « *Arseuerse* signifie 'détourne le feu'. Car il est établi que, dans la langue toscane, *arse* veut dire 'détourne', et *uerse* 'feu'. De là Afranius a dit : 'Que quelqu'un écrive sur la porte *arseuerse*' ». On en trouve aussi mention chez Placidus ou Placidius (5/6^e siècle de notre ère). Le *CGL* Vb 23 (p. 48) livre *arse uerse prouerbium*⁵⁹.

Ce passage d'Afranius figure sur un fragment qu'on ne peut pas rapporter à une pièce précise. Dans son édition, A. Daviault⁶⁰ suit Ribbeck en donnant le texte *inscribat aliquis arse uerse in ostio*, après une réadaptation pour obtenir un sénaire iambique.

Il faut mentionner à ce propos le témoignage de Pline (*N. H.* 28, 20, 2) : *iam parietes incendiorum deprecationibus conscribuntur*⁶¹. On a donc affaire ici à des imprécations en langue étrangère contre le feu, qui ont été écrites sur les murs. À quelle personne ou à quelle entité s'adressait-on quand on écrivait *arse uerse*? Sethlans, le dieu du feu et des activités métallurgiques, le maître du coulage du bronze, serait-il le destinataire de cet appel? Rien ne permet de l'affirmer. Quant à l'origine, étrusque ou non, de cette phrase, D. H. Steinbauer⁶² reste prudent, en dépit de la référence à la *Tuscorum lingua*.

⁵⁸ Varia lectio *Arseuero*, dans le codex I = Leidensis Voss. 37, X-XI.

⁵⁹ L. Bouke VAN DER MEER: *Flere sur un miroir et sur une pierre de Fonte alla Ripa (Arezzo). Réflexions sur le culte des eaux en Étrurie*. In: *L'eau et le feu dans les religions antiques*. G. Capdeville (Ed.). Paris: De Boccard 2004, p. 133–147 (spécialement p. 133).

⁶⁰ André DAVIAULT: *Comoedia togata. Fragments*. Paris: Les Belles Lettres 1981, p. 247 (n°416).

⁶¹ Voir Alf ÖNNERFORS: *Magische Formeln im Dienste römischer Medizin*. In: *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*. W. Haase (Ed.). Berlin – New York: de Gruyter 1993, II/37/1, p. 157–224 (spécialement p. 169).

⁶² Dieter H. STEINBAUER: *Neues Handbuch des Etruskischen*, p. 400, fait suivre l'indication « etruskisch » d'un point d'interrogation. On ne suivra pas les hypothèses audacieuses et

L'étrusque possédait certes une finale verbale en *-e*, que H. Rix⁶³ décrit comme une terminaison d'injonctif, qui pouvait se référer soit au présent, soit au passé. À supposer que *arse* comporte cette terminaison, la signification « écarte, empêche » ne conviendrait apparemment pas pour la forme *arse* dans le cadre du système verbal étrusque. Mais la fonction jussive ou prescriptive serait acceptable si l'on analysait *arse* comme un emprunt à l'ombrien : « Écarte! ». Cet avertissement aurait, pour le sens, un parallèle dans l'allemand « *Alarm!* », emprunté au français (*alarme* < à *l'arme*). L'élément *arse*, s'il était d'origine ombrienne, serait apparenté au latin *arceo*⁶⁴. Il faudrait partir d'un impératif ombrien dont la forme première aurait été **arkē*, puis **arkī* (par mutation vocalique régulière, conduisant à un [e] fermé ou, ce qui revient au même, à un [i] ouvert), puis **arśī* (avec palatalisation⁶⁵ comme dans *tiçit*, le correspondant ombrien de *decet*), d'où une forme susceptible d'être notée <*arse*> en latin. La tectale palatalisée puis désaffriquée peut avoir été reproduite en étrusque (et en latin) au moyen de la lettre <*s*>, comme le montrent *ucrislane* (CIE 2907), *upelsi* (CIE 3784, cf. *Obulcius*), *vusia* (CIE 3369)⁶⁶. La mise en rapport du verbe *arcere* avec le « feu » est illustrée par un passage de Suétone : *ad arcendos incendiolorum casus*⁶⁷. Il est donc possible que la formule *arse uerse* ait été un signal de protection ou de mise en garde, composé au moins d'un élément d'origine italique.

Le mot *uerse* reste quant à lui obscur. Néanmoins, L. B. Van der Meer⁶⁸ met en rapport la forme *versum* du Liber Linteus. Le mot *versum* est suivi de *spanza*, probablement le diminutif de *spanti* (« coupe, assiette »). Le feu et la

fragiles de Vladimir GEORGIEV: *Étr. arse uerse « auerte ignem »*. In: Hommages à Albert Grenier. M. Renard (Ed.). Bruxelles – Berchem: Latomus 1962, II, p. 744–746.

⁶³ RIX, *La scrittura e la lingua*, p. 221.

⁶⁴ Il convient de mentionner ici la forme falisque *arcentelom*, qui, selon certains chercheurs, est à séparer du latin *argentum* pour être rattachée à la famille du latin *arceo*. Voir l'argumentation de Vincent MARTZLOFF: *Les syntagmes picéniens povaisis pidaitúpas, me{nt}fistrúí nemúneí, trebegies titúí*. *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 80/1, 2006, p. 63–104 (en particulier p. 68); Romain GARNIER: *Sur le vocalisme du verbe latin: étude synchronique et diachronique*. Innsbruck: Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft 2010, p. 197, note 20.

⁶⁵ MEISER, *Lautgeschichte der umbrischen Sprache*, p. 200.

⁶⁶ Ibidem, p. 10.

⁶⁷ *Puteolis et Ostiae singulas cohortes ad arcendos incendiolorum casus collocavit* (Cl. 25) « Il installa une cohorte à Pouzzoles, une autre à Ostie, pour combattre les incendies ».

⁶⁸ L. Bouke VAN DER MEER: *Liber Linteus Zagradiensis. The linen book of Zagreb : a comment on the longest Etruscan text*. Louvain – Dudley (Mass.): Peeters 2007, p. 46.

coupe se prêtent à des manipulations rituelles. Et l'on sait que la référence au feu apparaît plusieurs fois sur les Tables Eugubines. Ainsi, en Ila 19–20 : *veskla [...] fertu pir ase antentu (uascula [...]) fertu, ignem in ara ponito*. Mais il convient de rester prudent face à une telle identification qui, malheureusement, ne s'impose pas.

On observe que les deux éléments constitutifs de la formule, *arse* et *uerse*, présentent des terminaisons identiques (effet d'homéotéleutes) et un volume syllabique comparable : il s'agit de deux mots de deux syllabes (effet rythmique d'isosyllabisme)⁶⁹.

Il serait possible que Verrius ait attribué la formule à l'étrusque, sous l'influence du contexte d'une pièce théâtrale se rapportant à l'Étrurie, où il aurait trouvé cette expression. A. Grandazzi⁷⁰ a proposé, avec prudence, d'identifier cette pièce d'Afranius avec celle qui est intitulée *Augur*. Soulignons que la formule a peut-être été déformée, ou bien par un usage (oral) fréquent, ou bien par une transmission fautive (mélecture, copie erronée). En effet, vu que Verrius affirme que cette formule s'écrivait sur les portes (*inscribat aliquis in ostio*), on pourrait en déduire qu'elle était essentiellement connue par voie écrite, et donc qu'elle a pu être mal lue ou mal interprétée et par conséquent corrompue.

3. NEPOTES (Paulus ex Festo 163, 6–8 L) : *Nepotes luxuriosae uitae homines appellati, quod non magis his rei suae familiaris cura est, quam is, quibus pater auusque uiuunt*. « Les *nepotes* désignent les gens qui mènent une vie exubérante, parce qu'ils ne sont pas chargés de s'occuper de leur ménage comme celui dont le père et le grand-père sont en vie ».

NEPOS (Paulus ex Festo 163, 9–10 L) : *Nepos compositum ab eo, quod natus post sit patri, quam filius*. « Le mot *nepos* est formé de ce que le petit-fils est né, par rapport au père, à un degré plus éloigné que le fils ».

NEPOS (Festus 162, 17–24 L) : <*Nepos*>... *Tuscis dicitur ... <luxuriosae uitae> homines a<ppellati, quod non magis his res> sua famil<iaris curae est, quam is, quibus pater auusque> uiuunt. Quod <nomen ductum ab eo quod natus post patri> sit, quam fil<ius> ... quidam inter quos <Aristar>chus interpre<s> Homeri, Graecum putant, qui τεοῖσι νε>πόδεσσιν <έτοίμη> afferunt ex*

⁶⁹ Ce point a été très justement souligné par Charles GUITTARD: *Carmen et prophéties à Rome*. Turnhout: Brepols 2007, p. 341.

⁷⁰ Alexandre GRANDAZZI: « *Intermortua iam et sepulta verba* » (*Festus*, 242 L). *Les mots de la divination chez Verrius Flaccus*. *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* 67, 1993, p. 57–73 (spécialement p. 68).

*Apollonio*⁷¹. « Les *Tusci* appellent du nom de *nepos* les hommes d'une vie débauchée, parce qu'ils ne s'inquiètent pas plus de leur patrimoine que ceux dont le père et l'aïeul vivent encore. Ce nom est tiré de ce que le petit-fils est né, par rapport au père, à un degré plus éloigné que le fils. ... Quelques-uns, et parmi eux Aristarque, exégète d'Homère, le croient d'origine grecque, et citent ces mots d'Apollonius: <τεοῖσι νε>πόδεσσιν <έτοίμη> ». Néanmoins, on a envisagé la restitution suivante⁷² pour le début du lemme : <*Nepotes dicti aut quia scorpius a*> *Tuscis dicitur* <*nepa*>.

Le dossier philologique attaché à ces lemmes se révèle particulièrement complexe. D. Briquel⁷³ analyse en détails et dans un large contexte cette entrée de Festus. La confrontation du texte originel et de son abrégé permet de constater que le lemme initial de Festus faisait état des renseignements fournis par Paul sous la rubrique *nepotes* et conduit à compléter sur ce point ce qui reste du texte. Paul, en résumant le texte de Festus, a scindé le lemme *nepos* de Festus en deux, l'un consacré à *nepotes* avec le sens de « dissipateur » (que le mot *nepos* pouvait avoir en latin), l'autre à *nepos* dans son sens habituel de « petit-fils ». La reprise du texte par Paul eut pour effet de faire disparaître deux points dont faisait état la notice du *De uerborum significatu*, l'un au début, l'autre à la fin : d'une part, la mise en rapport du mot *nepos* avec les Étrusques et, d'autre part, l'allusion au mot grec νέποδες, que Festus faisait intervenir à propos de son quasi-homophone latin et qui, pour la source à laquelle il se réfère, le philologue alexandrin Aristarque de Samothrace, avait eu lui aussi le sens de « descendants ».

En ce qui concerne le sens péjoratif de *nepos* en latin, « dissipateur, fils prodigue », on a comparé l'allemand *Muttersöhnchen* et le français « fils à papa ». Toutefois, ce glissement de sens, admis par les Anciens, pourrait reposer sur une étymologie populaire. Peut-être y a-t-il eu en fait deux mots différents à l'origine : le texte de Festus, malheureusement lacunaire, indiquerait alors la provenance étrusque de *nepos* « débauché ». Mais ce serait là une hypothèse invérifiable, et nous verrons qu'une analyse alternative existe.

Il reste à s'interroger sur les raisons qui auraient amené Verrius à admettre un rapport entre *nepos* et la langue étrusque. Certes, à Rome, les Étrusques

⁷¹ Il s'agit d'une allusion au philologue alexandrin Aristarque de Samothrace à propos d'un passage des *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes (4, 1745).

⁷² Dominique BRIQUEL: *Qu'est-ce que la glose TLE 848 ... peut nous apprendre sur la langue étrusque ?* p. 247.

⁷³ Ibidem, p. 238–247.

avaient une réputation⁷⁴ de peuple vivant dans le luxe, mais cela paraît être une explication bien faible et insuffisante. P. Pieroni⁷⁵ et D. Briquel ouvrent une perspective différente en introduisant dans la réflexion un autre mot, attesté depuis Plaute, *nepa* « scorpion » (animal et constellation), conservé dans l'abrégé de Paul. Il existait dans l'Antiquité une thèse faisant venir le mot *nepotes*, au sens de « fils prodigue », du nom *nepa* qui désignait les scorpions en latin⁷⁶, concurrentement au terme d'origine grecque *scorpius*. On a un écho de cette doctrine dans un passage du traité *Des Magistrats* (2, 42) de Jean le Lydien. Les prodiges sont comparés aux scorpions, parce que, pensait-on, ces animaux, lorsqu'ils sont privés de nourriture, en viennent à dévorer leurs propres pattes ou pinces. Cette thèse reposait sur une fausse interprétation de *nepa* compris comme le « sans pieds », ce qui conduisait à une pseudo-étymologie d'après laquelle *ne-* était compris comme le préfixe privatif et *-pa* était rapproché de *pes* « pied ». Il faut rappeler que l'anthroponyme *Agrippa* était un composé hypocoristique avec le nom du pied⁷⁷ en second membre, justement sous la forme *-pa* (avec gémation expressive de *p*). On se demandera donc si ce n'est pas cette doctrine qui serait à l'origine de l'explication donnée pour le mot *nepotes* au sens de « dissipateurs », le séparant de *nepotes* pris au sens de « petits-fils ». Néanmoins, il existait encore une thèse concurrente qui établissait un lien entre *nepotes* et *nepa*. D'après le glossateur Placidus⁷⁸, le scorpion serait dévoré par l'un de ses rejetons qui aurait réussi à s'accrocher sur le dos de son père. L'emploi de *nepotes* au sens de « fils prodiges » était donc facilement mis en relation avec la désignation *nepa* du scorpion qui dévorait l'un de ses parents en s'agrippant sur son dos.

⁷⁴ Outre la monographie de Y. LIÉBERT, l. c., on peut renvoyer pour ce thème aux remarques de Dominique BRIQUEL: *La civilisation étrusque*. Paris: Fayard 1999, p. 157–165.

⁷⁵ Paolo PIERONI: *Marcus Verrius Flaccus' De significatu verborum in den Auszügen von Sextus Pompeius Festus und Paulus Diaconus. Einleitung und Teilkommentar (154,19–186,29 Lindsay)*. Francfort-sur-le-Main: Lang 2004, p. 71.

⁷⁶ Jacques SCHAMP: *Les « petits-fils » de Jean le Lydien et le parfum des scorpions*. *Antiquité Classique* 74, 2005, p. 171–187. Voir aussi John L. HELLER: *Nepos 'σκορπιστής' and Philoxenus*. *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 93, 1962, p. 61–89.

⁷⁷ Comme en témoigne un passage de Pline l'Ancien (H. N. 7, 45) : *In pedes procidere nascentem contra naturam est, quo argumento eos appellauere agrippas ut aegre partos*. « Il est contre la nature que les enfants naissent les pieds les premiers ; ceux qui naissent ainsi ont été appelés pour cela *agrippa*, mot qui signifie enfanté difficilement ».

⁷⁸ Georg GOETZ: *Corpus Glossariorum Latinorum*. Leipzig – Berlin: Teubner 1894, 5, 35, 2.

C'est pourquoi D. Briquel envisage la possibilité d'une restitution <Nepotes dicti ... quia scorpius a> Tuscis dicitur <nepa>, en émettant l'hypothèse que *nepa* ait servi de désignation du « scorpion » en étrusque aussi bien qu'en latin. Comme l'a souligné D. Briquel, l'existence d'une notice de Festus (162, 32–35 L) consacrée à *nepa*, où ce mot est présenté comme africain, n'est pas incompatible avec l'hypothèse d'après laquelle *nepa* était considéré comme authentiquement étrusque. Il s'agit en effet d'un terme du lexique de la zoologie, et d'un animal typiquement méditerranéen, si bien que l'on peut avoir affaire à ce que l'on appelle un « mot-voyageur », susceptible d'être aisément emprunté d'une langue à une autre. D. Briquel met la base *nep-* en rapport aussi avec *nepeta*, le nom du « calament », ou « menthe sauvage ». Or les Anciens considéraient ce végétal comme une plante à scorpions. D. Briquel suppose que ce phytonyme est à l'origine du toponyme *Nepeta*⁷⁹, nom d'une ville toscane, aujourd'hui *Nepi*.

L'intérêt de cette conjecture pour le texte de Festus est qu'elle permet d'éviter d'attribuer le sens de « débauché » à l'équivalent étrusque de *nepos*. En effet, rien ne permet de penser que le sens de « prodigue » attesté en latin pour *nepos* ait existé dans le correspondant étrusque de ce lexème. En étrusque, on trouve deux emprunts à l'italique : *nefts* et *prums*⁸⁰, pour *nepos*⁸¹ et *pronepos*. En plus de *nefts*, l'étrusque possédait deux mots, incontestablement tyrrhéniens, pour désigner le petit-fils, soit en relation envers le grand-père (*papals/s*), soit en relation envers la grand-mère (*tetals/s*). Il paraît aujourd'hui certain que *nefts* s'explique comme un emprunt à l'ombrien⁸² ou à un autre idiome sabellique épigraphiquement mal attesté de type sabin. Une attestation

⁷⁹ Ptolémée 3, 1, 50.

⁸⁰ Jean HADAS-LEBEL: *Petits-fils étrusques*. In: De Cyrène à Catherine: Trois mille ans de Libyennes. Études grecques et latines offertes à Catherine Dobias-Lalou. F. Poli – G. Vottéro (Eds.). Paris – Nancy: Association pour la diffusion de la recherche sur l'antiquité 2005, p. 365 – 380.

⁸¹ Sur les problèmes complexes que soulève l'étymologie indo-européenne de *nepos*, on consultera les études suivantes : Xavier TREMBLAY: *Un nouveau type apophonique des noms athématiques suffixaux de l'indo-européen*. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 91, 1996, p. 97–145 (spécialement p. 101) ; Aurelijus VIJŪNAS, *The Indo-European Primary T-Stems*. Innsbruck: Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft 2009, p. 145 et 170–176 ; Norbert OETTINGER: *Zum Verhältnis von Apqm Napāt- und Xʷarənah- im Avesta*. In: Zarathushtra entre l'Inde et l'Iran. Études indo-iraniennes et indo-européennes offertes à Jean Kellens à l'occasion de son 65^e anniversaire. É. Pirart – X. Tremblay (Eds.). Wiesbaden: Reichert 2009, p. 189–196, spécialement p. 194.

⁸² D. H. STEINBAUER: *Etruskisch-ostitalische Lehnbeziehungen*, p. 289 – 291. Voir aussi BREYER, l. c., p. 133.

tyrrhénienne supplémentaire de ce mot serait fournie par le lemnién, sur l'inscription de la stèle de Caminia⁸³ (Lemnos). En effet, H. Eichner⁸⁴ voit dans le lexème lemnién *naφoθ* le terme correspondant à l'étrusque *nefts*, mais emprunté probablement à une autre époque et par une autre voie à un idiome italique. Quant à la voyelle /a/ de la première syllabe, par opposition au /e/ de l'italique et de l'étrusque, on peut comparer le correspondant lemnién du prénom étrusque *Venel*, qui présente un /a/: *Vanal*⁸⁵. La nouvelle interprétation de H. Eichner de l'ordre de succession des lignes livrerait une généalogie cohérente jusqu'à l'arrière-grand-père : *aker tavarzio holaiez naφoθ vanalasia* « Aker, fils de Tavarz(i)a, petit-fils de Holaie, le fils de Vanal ».

Finalement, l'analyse de l'entrée *nepotes* est d'un intérêt moindre pour la linguistique étrusque elle-même que pour l'histoire des idées.

4. MANTISA (Paulus ex Festo 119, 9–11 L) : *Mantisa additamentum dicitur lingua Tusca, quod ponderi adicitur, sed deterius et quod sine ullo usu est. Lucilius : 'Mantisa obsonia uincit'.* « *Mantisa* se dit en étrusque du complément qu'on ajoute pour faire la tare, mais qui, par lui-même, n'a guère de valeur et ne sert à rien. Lucilius : '*Mantisa obsonia uincit*' ».

Bien que le terme *mantisa* ait été promis à une grande fortune⁸⁶, le sens de l'extrait de Lucilius est délicat à établir. Il sera profitable d'examiner le contexte dans lequel ce mot apparaît chez Pétrone (*Sat.* 65, 10) : *Scissa lautum nouendialem seruo suo misello faciebat, quem mortuum manu miserat, et puto, cum uicensimariis magnam mantissam habet ; quinquaginta enim millibus aestimant mortuum* « Scissa donnait un chic repas de funérailles en l'honneur de son pauvre esclave, qu'elle avait affranchi juste à sa mort. Et à ce que je crois, elle a encore un fameux supplément à payer aux percepteurs du vingtième : car c'est à cinquante mille sesterces qu'ils estiment le mort⁸⁷ ».

⁸³ Pour une présentation détaillée des aspects matériels du document, voir Jacques HEURGON, *À propos de l'inscription « tyrrhénienne » de Lemnos*. Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 1980, p. 578–600.

⁸⁴ Heiner EICHNER: *Neues zur Sprache der Stele von Lemnos (Erster Teil)*. Journal of Language Relationship 7, 2012, p. 9–32.

⁸⁵ Ibidem, p. 28.

⁸⁶ *Mantisa* a fourni le terme mathématique de *mantisse* qui désigne la partie décimale d'un nombre, en particulier d'un logarithme. Voir Florian CAJORI: *A History of Mathematics*. New York: The Macmillan 1919, p. 152.

⁸⁷ La traduction est prise à Alfred ERNOUT: *Pétrone, Le Satiricon*. Paris: Les Belles Lettres 1923, p. 65.

Partant d'un rapprochement avec le participe plautinien *mantiscinatus* (*Cap.* 896), dont le sens reste malheureusement lui-même incertain, O. Plasberg⁸⁸ propose de traduire *mantisa* par « sauce ». Néanmoins, si cette interprétation est satisfaisante tant pour le fragment de Lucilius que pour *mantiscinatus*, elle convient moins pour le passage de Pétrone, à moins d'attribuer au mot un sens figuré. À titre d'alternative, on pourrait supposer que c'est l'extrait de Lucilius qui présente un sens figuré et comprendre *mantisa obsonia uincit* par « l'amuse-bouche surpasse le plat de résistance » en suivant la traduction non littérale, mais interprétative, proposée par F. Charpin⁸⁹. Lucilius crée en effet une opposition entre *obsonia* et *mantisa*. Le premier terme, adapté du grec, appartient surtout au vocabulaire de la comédie et de la satire, et désigne les provisions de bouche, tandis que le deuxième terme devait normalement faire référence à un appoint, peut-être dans le jargon des échanges entre commerçants⁹⁰. *Mantisa*, dont le sens propre serait « tare », pouvait donc prendre le sens contextuel de « supplément », de « complément » et ainsi renvoyer à tout élément secondaire. Par conséquent, la différence entre les deux termes *obsonia* et *mantisa* pouvait être celle qui sépare le plat principal du plat d'accompagnement, ou, par généralisation, l'essentiel de l'accessoire. Lucilius pourrait donc évoquer ici (peut-être pour en rire) des repas où les à-côtés sont paradoxalement plus copieux ou meilleurs que les plats principaux. Dans l'extrait de Pétrone, *mantisa* s'applique en revanche à un supplément d'impôt⁹¹.

Que penser alors de l'origine prétendument étrusque du lexème *mantisa* ? Les données épigraphiques étrusques ne paraissent malheureusement pas suffisamment exploitables⁹². Certains auteurs⁹³ ont voulu retrouver par ailleurs

⁸⁸ O. PLASBERG: *Mantiscinor und mantissa*. *Rheinisches Museum* 54, 1899, p. 638–640. Voir aussi Marc KLEIJWEGT: *Cum vicensimariis magnam mantissam habet* (*Petronius Satyricon* 65.10). *The American Journal of Philology* 123/2, 2002, p. 275–286.

⁸⁹ François CHARPIN: *Lucilius. Satires*. Paris: Les Belles Lettres 1991, tome III, p. 118 et p. 273.

⁹⁰ Ernout y voyait un terme de « l'argot des marchands » qui aurait été conservé « dans la langue populaire ». Voir Alfred ERNOUT: *Les éléments étrusques du vocabulaire latin*. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 30, 1929–1930, p. 82–124 (en particulier p. 101).

⁹¹ Sur la locution *cum aliquo mantisam habere*, qui pourrait être l'équivalent dans la langue parlée de la forme plus neutre *negotium habere*, voir les observations de Johann Baptist HOFMANN: *Lateinische Umgangssprache*. Heidelberg: Winter 1926, p. 157.

⁹² Si l'on examine le lexique étrusque à partir de la fin de mot, le groupe *-antisa* n'apparaît que dans la forme *clantisa* (2×: Cl 1.976, 1.977). Pourrait-on segmenter *man-ti-sa* (forme articulée comportant le suffixe *-ti*) ?

⁹³ La bibliographie (avec histoire de la question) est donnée par BREYER, l. c., p. 402.

dans *mantisa* la base celtique de l'irlandais *méit*⁹⁴ « grandeur, quantité », mais cette hypothèse ingénieuse reste invérifiable. Rien n'invite à supposer que le mot contienne le suffixe diminutif *-za* de l'étrusque. Peut-être la finale en *-isa* a-t-elle été simplement perçue comme étrusque⁹⁵ par Verrius Flaccus ou par une de ses sources. En conclusion, une origine étrusque du mot n'est ni réfutable, ni démontrable. Rappelons que pour un champ sémantique voisin, le latin a emprunté une désignation de la balance, *trutina*⁹⁶, au grec.

5. LAENA (Paulus ex Festo 104, 84–85 L) : *Laena uestimenti genus habitu duplicis. Quidam appellatam existimant Tusce, quidam Graece, quam χλανίδα dicunt.* « *Laena* désigne une sorte de vêtement double de forme. Selon les uns, ce mot est étrusque, selon d'autres, il vient du grec χλανίδα ».

Laena désigne une étoffe de laine à longs poils dont on se servait pour faire différents vêtements, surtout de caractère rituel (χλαίνα διπλή, Od. 19, 226). C'est un mot rare et technique. L'origine de ce mot est grecque : il s'agit d'un emprunt au grec χλαίνα (le vêtement du dessus, manteau correspondant à la toge romaine). Si l'on admet une évolution *χlaina > *hlaina > *laena*, faut-il supposer que ce terme est passé par une langue inconnue⁹⁷ pour arriver en latin ? Est-on en droit d'identifier cette langue inconnue avec l'étrusque ?

Examinons l'évolution de la diphtongue grecque /ai/ empruntée en étrusque. On trouve en étrusque à la fois *ai*, *ei*, *e* dans certains emprunts: ΑἶϜας est rendu par *aivas*, *eivas* ou *evas*, mais cette monophthongaison semble être liée à la présence d'un /w/ immédiatement consécutif⁹⁸ comme le montre le nom propre *enaive* qui devient *cneve*. Toutefois on ne peut exclure que le latin ait emprunté le mot à l'étrusque à une époque où la loi *ai* > *ei* n'avait pas encore opéré.

⁹⁴ Deux hypothèses ont cours sur l'irlandais *méit*. D'un côté, G. Klingenschmitt rapproche *méit* du hittite *maši* et du tokharien B *mant*, et reconstruit une forme proto-celtique **mantī-* « quantitas » (< **meh₂-nt-ih₂-*). On consultera sa présentation récente du dossier : Gert KLINGENSCHMITT: *Sprachverwandschaft in Europa*. In: Gene, Sprachen und ihre Evolution. G. Hauska (Ed.). Regensburg: Universitätsverlag Regensburg 2005, p. 100 – 132, spécialement p. 114, note 18. D'un autre côté, R. Matasović reconstruit une base **mh₁-nt-* et compare le latin *mētiōr*. Voir Ranko MATASOVIĆ: *Etymological Dictionary of Proto-Celtic*. Leiden – Boston: Brill 2009, p. 256.

⁹⁵ Voir aussi STEINBAUER, *Neues Handbuch des Etruskischen*, p. 138.

⁹⁶ Frédérique BIVILLE: *Les emprunts du latin au grec, approche phonétique. Tome II, Vocalisme et conclusions*. Louvain – Paris: Peeters 1995, p. 107.

⁹⁷ LEUMANN, I. c., p. 161.

⁹⁸ Rex WALLACE: *Zikh Rasna. A Manual of the Etruscan Language and Inscriptions*. Ann Arbor – New York: Beech Stave Press 2008, p. 35.

Une évolution d'une initiale grecque $\chi\lambda$ - en étrusque $*k^hl-$ > $*(h)l-$, puis en latin $l-$ serait sans parallèle⁹⁹. On attendrait plutôt $*cl-$ ou $*gl-$ en latin ($*claena$ ou $*glaena$). En étrusque, le passage $*k^hl-$ > $*(h)l-$ ($*k^hlaina$ > $laena$) est donc problématique. En position initiale, l'étrusque tolérait des groupes consonantiques relativement complexes. Il n'y a pas de raison concrète pour supposer une simplification de $*k^h-$, mais on ne peut pas non plus exclure une déformation exceptionnelle au moment de l'emprunt. Rappelons que *liquiritia* « réglisse » repose sur une déformation similaire de $\gamma\lambda\upsilon\kappa\acute{o}\rho\iota\zeta\alpha$, cette altération ayant peut-être été favorisée par l'influence du groupe de *liquor*, *liquere*, *liquidus*¹⁰⁰. Dans le cas de *laena*, il faudrait supposer, un peu arbitrairement, une influence de *lana* « laine ».

Néanmoins, l'hypothèse d'une médiation étrusque reste incertaine. Le terme grec aurait été emprunté sous la forme du cas nominatif, alors que les appellatifs grecs ont normalement été empruntés en étrusque au cas accusatif, car l'étrusque n'opposait pas formellement le nominatif et l'accusatif (sauf dans les pronoms)¹⁰¹. On peut citer *sporta* « panier » apparemment emprunté au grec par un intermédiaire étrusque¹⁰² (ce que suggère l'assourdissement du /d/ en /t/) sous la forme de l'accusatif $\sigma\pi\upsilon\rho\acute{\iota}\delta\alpha$ (et non sous la forme du nominatif $\sigma\pi\upsilon\rho\acute{\iota}\varsigma$). De même, le latin *taeda* « flambeau » serait emprunté à l'accusatif grec $\delta\alpha\acute{\iota}\delta\alpha$, par un intermédiaire étrusque $*/taita/$ (réalisé [taida], avec sonorisation contextuelle et infraphonématique en position intervocalique). Il faut peut-être ajouter l'exemple de l'étrusque *cletram*, s'il s'agit bien d'un emprunt à l'ombrien¹⁰³. Finalement, on attendrait plutôt une forme $*cleinta$ ou $*gleinta$, d'où $*clinta$ ou $*glinta$, et non pas *laena*, à moins de faire appel à des hypothèses certes

⁹⁹ BREYER, I. c., p. 169.

¹⁰⁰ Sur cette famille latine et italique, voir Vincent MARTZLOFF: *Latin pollinctor, grec λίπ(α), picénien vepses. Phraséologie et élaboration poétique*. In: Procédés synchroniques de la langue poétique en grec et en latin. In A. Blanc (Ed.). Bruxelles: Éditions Safran 2007, p. 171–189 ; Benjamin W. FORTSON IV: *Beary eyes and ladles of clay: Two liquid Sabellicisms in Latin*. Glotta 84, 2008, p. 52–71.

¹⁰¹ Voir maintenant Gilles VAN HEEMS: *Accord sur le désaccord : quelques réflexions sur les rapports entre morphèmes casuels et adpositions en étrusque*. In: Grammatical Case in the Languages of the Middle East and Europe. M. Fruyt – M. Mazoyer – D. Pardee (Eds.). Chicago: The Oriental Institute of the University of Chicago 2011, p. 399–416.

¹⁰² Voir Michael WEISS: *Outline of the historical and comparative grammar of Latin*. Ann Arbor – New York: Beech Stave Press 2009, p. 485.

¹⁰³ Voir toutefois Valentina BELFIORE: *Il Liber Linteus di Zagabria. Testualità e contenuto*. Pise – Rome: Fabrizio Serra 2010, p. 92. L'auteur segmente *cle-tra-m* et isole une forme du démonstratif *ca*.

possibles, mais invérifiables. En conclusion, une médiation étrusque pour *laena* reste certes concevable, mais ne peut être démontrée.

6. FALAE (Paulus ex Festo 78, 23 L) : *Falae dictae ab altitudine, a falado, quod apud Etruscos significat caelum*. « Les *falae* portent ce nom en raison de leur élévation. Le mot provient de *faladum*, qui signifie ‘ciel’ dans la langue des Étrusques ».

FALARICA (Paulus ex Festo 78, 20 L) : *Falarica genus teli missile quo utuntur ex falis, id est ex locis extructis, dimicantes*. « La falarique est un genre de projectile, dont se servent ceux qui combattent du haut des *falae*, c’est-à-dire d’ouvrages élevés de main d’homme ».

Trois réalités sont rapprochées : un ouvrage de fortification, une désignation du ciel, une arme de jet. Si l’on se reporte à la bibliographie pléthorique qui concerne ces mots¹⁰⁴, on a bien souvent l’occasion de constater que les chercheurs qui étudient une forme italique ou étrusque commençant par la séquence *fal-* ont pour la plupart spontanément tendance à mettre cette forme à initiale *fal-* en rapport avec la glose de Festus *falae*. En réalité, il n’est pas du tout établi avec certitude que des formes telles que le toponyme *Falerii*, l’osque *fale(r)niias*¹⁰⁵ ou le sabin *faleinei*¹⁰⁶ (Poggio Sommavilla) soient apparentées à *falae*. Cette tendance est également illustrée à propos d’une inscription découverte récemment¹⁰⁷ sur la base d’une statue à Campo della Fiera, qui date des années 525–500, et qui contient une forme dont le début est *fal-* : ***kanuta larecnas laute/niθa aranθia pinies puia turuce // thuxval marveθul faliaθere***. La structure de l’inscription est typique des dédicaces votives. Elle est destinée aux divinités *Thuskhva* de la part d’une femme, *Kanuta*, l’épouse d’*Aranth Pinie* et l’affranchie de la famille *Larecena*. *faliaθere* serait une

¹⁰⁴ BREYER, I. c., p. 295.

¹⁰⁵ Cp 28. Voir Edward Togo SALMON: *Samnium and the Samnites*. Cambridge: Cambridge University Press 1967, p. 156. L’auteur estime qu’il s’agit de la dénomination d’un mois associé à une grande quantité de lumière diurne, comme juin.

¹⁰⁶ Sur *faleinei* et son contexte (inscription probablement *sabine*, et non paléo-ombrienne, de Poggio Sommavilla), voir plutôt les propositions récentes de Vincent MARTZLOFF: *Altlat.-altfalsk. Akk. mēd als möglicher Reflex einer Interaktion hoher und niederer Phonostile*. In: *Latin Linguistics Today, Akten des 15. Internationalen Kolloquiums zur Lateinischen Linguistik*, Innsbruck, 4.–9. April 2009. P. Anreiter – M. Kienpointner (Eds.). Innsbruck: Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft 2010, p. 31–44, avec bibliographie et discussion des hypothèses plus anciennes.

¹⁰⁷ Simonetta STOPPONI: *Campo della Fiera di Orvieto: nuove acquisizioni*. *Annali della Fondazione per il Museo « Claudio Faina »* 16, 2009, p. 425–478 (en particulier p. 445).

forme de locatif, mais la structure interne de **faliaθera*- n'est pas claire, et la signification du mot ne peut pas être déterminée à partir du contexte. Malgré tout, S. Stopponi rapproche un peu gratuitement *faliaθere* de *faladum* « ciel » et traduit « nel (luogo) celeste ». Il conviendrait de rester plus circonspect.

On trouve dans l'onomastique le gentilice *Falaθres* (Vs 1.176). À ce groupe appartient peut-être *fal(a)ś* du Cippus Perusinus (Pe 4.8) *θunχulθe falaś* et *θii falsti* (référence possible à un aqueduc¹⁰⁸). La forme *falza*¹⁰⁹ est malaisée à exploiter.

Serait-il possible d'expliquer *falārica* « javelot, falarique » comme dérivé d'un pluriel étrusque¹¹⁰ **falar* « les hauteurs » ? Cela est concevable, mais nous n'avons hélas aucun indice positif en ce sens, et la longue en seconde syllabe resterait inexpliquée. On pourrait songer également à une formation étrusque **fala-* + *-ra-* ou au contraire à une formation latine à double suffixe, **-āri-* et **-(i)ko-*¹¹¹.

Finalement, l'information de Verrius pourrait certes reposer sur un fondement exact. Il existe bien une base étrusque *fal-*, et cette base pourrait signifier « hauteur ». Néanmoins, il faut résister à la tentation de ramener tous les éléments étrusques ou italiques commençant par *fal-* à cette base *fal-*unique.

7. TROSSULI (Paulus ex Festo 505, 13 – 14 L) : *Trossuli equites dicti, quod oppidum Tuscorum Trossulum sine opera peditum ceperint*. « Le nom de trossules est donné aux chevaliers, du fait qu'ils ont pris la ville étrusque de Trossulum sans le concours des fantassins ». On comparera le témoignage de Pline (N. H. 33, 35) : *Celeres sub Romulo regibusque sunt appellati, deinde flexuntes, postea trossuli, cum oppidum in Tuscis citra Volsinios p. VIII sine*

¹⁰⁸ Le cippus Perusinus a été trouvé au pied du Monte Malbe, à proximité de la source de la rivière Genna. Voir VAN DER MEER, *Liber Linteus Zagrabensis*, p. 19.

¹⁰⁹ AV 4.1 (Magliano).

¹¹⁰ Un autre cas douteux d'un emprunt étrusque prétendument pourvu de la marque *-ar* est la forme sabellique *esaristrom* (Tabula Veliterna), dans laquelle on a voulu identifier le collectif **aisar* « dieux ». Néanmoins, puisque ce mot a la même morphologie que le mot voisin *uel-e-stro-m* « arrachage » (apparenté au latin *uellere* « arracher »), il semble préférable de segmenter *e-sar-i-stro-m*, de rapprocher *sar(r)io* « sarcler » et de traduire par « taille, mise au propre des arbres », par opposition à l'arrachage violent. Le sens premier de cette racine **ser-*, représentée dans le nom védique de la « faucille », était « couper ». Pour cette analyse morphologique, voir Vincent MARTZLOFF: *Les thèmes de présent en yod dans l'épigraphie italique et en latin archaïque*. Lyon: Thèse, Université de Lyon II, 2006, p. 627.

¹¹¹ Sur cette unité morphologique, voir Michèle FRUYT: *Problèmes méthodologiques de dérivation à propos des suffixes latins en ...cus*. Paris: Klincksieck 1986.

*ullo peditum adiumento cepissent eius uocabuli, idque duravit ultra C. Gracchum*¹¹².

À l'époque impériale, le mot apparaît avec la nuance péjorative de « petit-maître, godelureau », par exemple dans l'une des *Lettres* à Lucilius de Sénèque (9, 76). Il importe d'observer que *trossuli* est attesté dans un fragment des *Satires Ménippées* (480 Cèbe), où Varron emploie déjà le mot avec le sens dépréciatif de « petit-maître, gandin, godelureau » : *nunc emunt trossuli nardo nitidi uulgo Attico talento ecum* « aujourd'hui, les petits-maîtres luisants de parfum achètent couramment un cheval pour un talent attique¹¹³ ». L'humour¹¹⁴ du passage de Varron tient à ce que dans ce vers s'actualisent simultanément le sens propre de « cavalier » et le sens figuré de « freluquet ». Une syllepse de sens comparable apparaît pour ce lexème dans une autre *Lettre* à Lucilius (11, 87), où Sénèque oppose aux *trossuli* de son temps la figure de Caton le Censeur, qui montait un cheval hongre (*cantherio uehebatur*).

Ni Paul, ni Pline n'affirment que *trossuli* est un mot étrusque, mais ces auteurs soutiennent simplement que ce terme est dérivé d'un toponyme toscan. Le phénomène grammatical de dérivation a dû avoir lieu à l'intérieur du latin. En réalité, il est difficile d'évaluer l'exactitude de ce témoignage. Il n'est pas impossible que la mise en relation de *trossuli* avec un toponyme toscan corresponde à une étiologie rétrospective. La doctrine du caractère étrusque de cette dénomination des *equites* a pu être inspirée d'un passage du *De Lingua latina* (5, 55) où Varron mentionne l'auteur de tragédies étrusques Volnius à propos du nom des trois tribus romaines *Titienses*, *Ramnenses* et *Luceres*¹¹⁵. Il faut souligner que le toponyme toscan de Trossulum, qui aurait été le théâtre d'un exploit des cavaliers romains, n'est pas autrement connu. Et s'il s'agit d'un authentique événement historique, cet épisode, sur lequel on n'est pas autrement informé, pourrait se situer à l'époque des luttes entre Rome et

¹¹² « Ils [les chevaliers] ont été appelés *celeris* à l'époque de Romulus et des rois, puis *flexuntes*, et ensuite *trossuli*, parce qu'ils auraient pris, sans aucune aide de l'infanterie, une ville de ce nom, en pays étrusque, à neuf mille pas en deçà de Volsinies, et cette appellation a subsisté jusqu'après C. Gracchus ».

¹¹³ Jean-Pierre CÈBE: *Varron, Satires Ménippées, Édition, traduction et commentaire, 11, Prometheus liber – Sesqueulixes*. Rome: École Française de Rome 1996, p. 1854.

¹¹⁴ Cet effet comique est bien mis en évidence par Lucienne DESCHAMPS: *Étude sur la langue de Varron dans les Satires Ménippées*. Paris: Champion 1976, p. 553.

¹¹⁵ Dominique BRIQUEL: *Les emprunts du latin à l'étrusque. L'approche de la question chez les auteurs anciens*. Studi Etruschi 63, 1997, p. 291 – 313 (spécialement p. 302).

Volsinies¹¹⁶ au début du III^e siècle. En tout cas, les tentatives étymologiques alternatives¹¹⁷ ne sont pas satisfaisantes.

8. CAERIMONIAE (Festus 38, 19–20 L) : *caerimontiarum causam alii ab oppido Caere dictam existimant, alii a caritate dictas iudicant*. « Certains pensent trouver l'origine de caerimoniae (cérémonies) dans le nom de la ville de Caéré ; d'autres croient la trouver dans le mot *caritas* ».

Comme dans le cas de *trossuli*, Festus ne présente pas le terme *caerimonia* comme étrusque, mais se limite à affirmer qu'il est formé à partir d'un toponyme étrusque. Festus évoque d'ailleurs une étymologie alternative. La même dérivation de *caerimonia* à partir du toponyme se rencontre également chez Valère-Maxime (1, 1, 10) : *sacra caerimontias uocari quia Caeretani ea infracto rei publicae statu perinde ac florente sancte coluerunt* « les cultes sont appelés cérémonies du fait que les habitants de Caéré, au moment où l'État se trouvait abattu, les ont respectés avec autant de piété que s'il était florissant ».

Bien entendu, la relation posée entre *caerimonia* et *Caere* est inconciliable avec les exigences de la linguistique actuelle. On a donc affaire à une étymologie secondaire, c'est-à-dire à une étymologie populaire¹¹⁸. La thèse d'un rapport entre cette désignation romaine des rites (*caerimontiae*) et le monde étrusque s'explique non seulement par le fait que les Étrusques passaient pour les plus religieux des hommes¹¹⁹, mais aussi, plus concrètement, par l'alliance politique de Caéré avec Rome, qui a joué un rôle de premier plan au 4^e siècle¹²⁰ et qui a créé des liens étroits entre les deux cités¹²¹. Ces liens entre Rome et Caéré se sont manifestés par l'aide que la cité étrusque a prêtée à son alliée romaine lors de la catastrophe gauloise, puisque Caéré a fait bon accueil aux

¹¹⁶ Raymond BLOCH: *Volsinies étrusque. Essai historique et topographique*. Mélanges d'archéologie et d'histoire 59, 1947, p. 9–39 (en particulier p. 14–15).

¹¹⁷ Voir le résumé donné par Jean-Pierre NÉRAUDAU: *La jeunesse dans la littérature et les institutions de la Rome républicaine*. Paris: Les Belles Lettres 1979, p. 267.

¹¹⁸ Sur les mécanismes de l'étymologie populaire, on consultera les études suivantes : Ernst Wilhelm FÖRSTEMANN: *Über deutsche Volksetymologie*. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete des Deutschen, Griechischen und Lateinischen 1, 1852, p. 1–25 ; Oswald PANAGL: *Aspekte der Volksetymologie*. Innsbruck: Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft 1982.

¹¹⁹ BRIQUEL, *La civilisation étrusque*, p. 231–272.

¹²⁰ BRIQUEL, *Les emprunts du latin à l'étrusque*, p. 287.

¹²¹ Michel HUMBERT: *L'incorporation de Caere dans la Civitas Romana*. In: Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité 84/1, 1972, p. 231–268 (en particulier p. 235).

vestales et à leurs objets sacrés, qui y ont été abrités grâce à l'intervention de Lucius Albinus¹²².

En conclusion, l'inventaire des lemmes étrusques ou dérivés d'un terme étrusque dans ce que nous avons conservé de la compilation de Festus et de son résumé paulinien se révèle très limité. Cette limitation s'explique par deux ordres de causes. Cela est dû en premier lieu à un appauvrissement progressif du texte originel de Verrius Flaccus. Cette réduction tient à une double déperdition du matériel lexicographique pertinent. D'un côté, de Festus à Paul s'observe une disparition d'une bonne partie de l'information, car le savant carolingien a opéré une sélection dans la masse des lexèmes traités par Festus, en évinçant les termes qui n'étaient plus susceptibles d'intéresser les lecteurs de son temps. D'un autre côté, comme l'a rappelé A. Grandazzi¹²³, le texte de Verrius Flaccus avait déjà fait l'objet d'interventions de la part de Festus, qui visaient à réduire le texte de départ. En effet, alors que le dessein de Verrius était de redécouvrir et de ressusciter d'antiques vocables tombés en désuétude, ce projet s'inscrivant bien dans le cadre plus général de la restauration augustéenne, le programme de Festus était au contraire d'éliminer les termes qui étaient d'un emploi rare, comme Festus le déclare nettement dans le lemme *poriciam* (242 L) : *cum propositum habeam ex tanto librorum eius numero intermortua iam et sepulta uerba atque ipso saepe confitente nullius usus aut auctoritatis praeterire*¹²⁴ « mon but, en dépouillant ses livres si nombreux, étant de laisser de côté les mots déjà morts et ensevelis, et qui, de son propre aveu, ne sont d'aucun usage et de nulle autorité ».

En second lieu, l'extrême modestie du nombre des termes présentés comme étrusques tient aussi à l'œuvre de Verrius lui-même. D'une part, bien que les lemmes qui relèvent de la divination occupent une place importante dans le *De uerborum significatu*, il faut souligner que la divination n'y apparaît pas comme une *etrusca disciplina*. La pratique de la divination n'est pas donnée comme d'origine étrusque. A. Grandazzi¹²⁵ observe que le seul terme présenté

¹²² Dominique BRIQUEL: *La prise de Rome par les Gaulois*. Paris: Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, p. 176–178.

¹²³ GRANDAZZI, *Intermortua iam et sepulta verba*, p. 66.

¹²⁴ On a décelé dans cette phrase une réminiscence d'Ennius. Voir aussi Alexandre GRANDAZZI: *La Roma quadrata : mythe ou réalité ?* Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité 105/2, 1993, p. 493–545 (spécialement p. 503, note 35).

¹²⁵ GRANDAZZI, *Intermortua iam et sepulta verba*, p. 68.

comme étrusque qui ait des chances d'être mis en relation avec le vocabulaire de la divination figure dans le passage *a falado, quod apud Etruscos significat caelum*. Bien que le terme en question ne soit pas mis explicitement en relation avec le rituel augural, c'est peut-être dans un traité qui s'y référait que Verrius Flaccus a trouvé ce mot. En outre, rares sont les mentions des auteurs connus pour l'intérêt qu'ils manifestaient pour l'*etrusca disciplina*. On ne relève que les noms de *Tarquitiu Priscu* et de *Capito*¹²⁶. Cette relative discrétion sur les aspects étrusques de la divination serait-elle un indice de la volonté qu'aurait eue Verrius Flaccus de romaniser autant que possible cette pratique si importante à l'heure de la restauration augustéenne ? Enfin, les gloses qui se rapportent à l'art fulgurale, domaine qui passait pourtant comme typiquement étrusque, ne font pas référence à l'*etrusca disciplina*, comme si l'érudit augustéen avait voulu en occulter les liens avec l'Étrurie. Bien que Verrius ait été un expert en matière d'étruscologie, comme le prouvent les *Rerum Etruscarum libri* dont il était l'auteur, cette compétence étruscologique n'implique pas nécessairement de sa part une étruscophilie qui serait particulièrement marquée¹²⁷ ou qu'il souhaiterait manifester.

D'autre part, les conditions dans lesquelles Verrius aurait pu s'informer sur la langue étrusque n'étaient pas idéales. Les dernières inscriptions étrusques qui nous sont parvenues datent du tournant de notre ère. À l'époque de Verrius Flaccus, le latin était en train de supplanter définitivement la langue des Étrusques, même s'il reste concevable qu'il y ait encore eu quelques individus qui connaissaient cette langue dans une certaine mesure et que Verrius pouvait interroger. Une connaissance de la langue étrusque pouvait subsister dans le milieu des experts de l'*Etrusca disciplina* qui continuait d'être pratiquée dans un environnement désormais largement romanisé.

On aboutit donc à un bilan paradoxal. L'apport du *De uerborum significatu* à notre connaissance du lexique étrusque est bien mince, tant pour les aspects quantitatifs que d'un point de vue qualitatif, non seulement en raison des contingences de la transmission, mais aussi à cause de l'époque où écrivait Verrius et de ses choix. Il reste que sa contribution en ce domaine n'est pas nulle, à condition toutefois que l'on confronte ses informations avec les données de l'épigraphie étrusco-italique.

¹²⁶ Il s'agirait plutôt du philologue *Sinnius Capito* que du juriste *Ateius Capito*.

¹²⁷ Sur ce point, voir GRANDAZZI, *Intermortua iam et sepulta verba*, p. 73.

R e s u m é

Lingua Tuscorum dicitur Festo teste. Slová predkladané ako etruské u Verria Flacca a jeho epitomárov (Festa a Paula Diacona)

Barbora MACHAJDÍKOVÁ, Bratislava

Medzi približne tridsiatimi italickými glosami v diele *De uerborum significatu* sa nachádza aj niekoľko etruských, resp. takých, ktoré Verrius Flaccus označil za pôvodom etruské. Toto tvrdenie sa však nezhoduje s výsledkami jazykovedných analýz jednotlivých lexém a nemožno teda tieto slová nekriticky považovať za autorov prínos pre etruskológiu. V predloženej štúdiu sa preveruje dôveryhodnosť Verriových téz v jazykovednom a filologickom kontexte. Ich hodnota sa javí ako problematická napriek tomu, že Verrius Flaccus bol sám autorom etruskologického diela *Rerum Etruscarum libri*, ktoré však nie je zachované. Možno sa domnievať, že väčšina jeho záverov o etruskom pôvode daných slov bola motivovaná snahou nájsť vysvetlenie pre latinské slová nejasného pôvodu. Medzi rozoberanými etruskými glosami sa vyskytujú jednotlivé slová *subulo* (flautista), *nepos* (rozhadzovačný potomok), *mantisa* (vyrovnávacie závažie), *laena* (kabát), *falado* (nebo a tiež skupina slov odvodených z lexémy *falae* vojenská stavba), ako aj syntagma *arse uerse* (odvráť oheň) a dve lexémy *trossuli* (jazdci), *caerimonia* (obrad) označené nie priamo ako etruské, ale ako odvodené z etruských toponým.